

QUESTION ORALE H-1056/08

pour l'heure des questions de la période de session de février 2009
posée conformément à l'article 109 du règlement
par Brian Crowley
à la Commission

Objet: Pauvreté dans l'Union européenne

La solidarité est une des caractéristiques de l'Union européenne pour qui l'investissement dans les personnes, la promotion de l'égalité des chances et la lutte contre la pauvreté constituent des valeurs communes. À cette fin, la Commission voudrait-elle indiquer la manière dont elle prévoit de garantir qu'à l'avenir les plans de lutte contre la pauvreté établis à l'échelle européenne pourront être intégrés aux politiques nationales?

Dépôt: 17.12.2008
en